

Aux parents des élèves de la 3^e, 4^e et 5^e secondaire

Inscriptions aux cours d'été et aux reprises des épreuves ministérielles 2026

Bilan de fin d'année

La fin de l'année approche. Votre jeune doit fournir un dernier effort pour réussir son année scolaire 2025-2026. Il est important de bien se préparer aux examens de juin 2026 : faire des révisions, se reposer, poser des questions à l'enseignant et utiliser des outils comme [Alloprof](#).

Ses résultats actuels ne garantissent pas sa réussite. En cas d'échec aux examens de juin 2026, il sera possible de reprendre certaines épreuves durant l'été.

Offre de cours d'été

Depuis quelques années, le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) collabore avec d'autres centres de services scolaires. Cette collaboration permet d'offrir à votre jeune des cours d'été en ligne, ainsi que la possibilité de reprendre des épreuves ministérielles en présentiel.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site [mescoursdete.ca](#) et dans la section « [Cours d'été](#) » du site du CSSHC. Vous y verrez les dates d'inscription, les périodes de cours, les dates des examens ainsi que les frais à prévoir.

Comme le nombre de places est limité pour certains cours, nous vous recommandons d'inscrire votre jeune dès le début de la période d'inscription. Si votre jeune est placé sur une liste d'attente, il est conseillé de considérer d'autres options en consultant les [ressources complémentaires](#) sur le site du CSSHC.

Reprise des épreuves ministérielles

Si votre enfant reprend uniquement les épreuves uniques du MEQ, l'inscription doit aussi être faite sur le site [mescoursdete.ca](#).

Diplomation

À partir de la 3^e secondaire, les matières échouées sont reprises automatiquement l'année suivante. Ainsi, afin d'éviter un retard dans la diplomation, le français et l'anglais sont généralement à prioriser lors du choix d'un cours d'été.

Pour plus d'information sur le parcours scolaire et la diplomation de votre enfant, veuillez consulter la page [info-orientation](#) du CSSHC.

Si vous avez des questions, notamment pour déterminer la matière la plus appropriée à reprendre cet été, n'hésitez pas à communiquer avec madame Émélie Côté, conseillère d'orientation, par courriel à emelie.cote@cshc.gouv.qc.ca ou par téléphone au 819 832-2471, poste 7741#.

Pour l'inscription

Les inscriptions se feront en ligne seulement.

Les documents suivants sont requis lors de l'inscription :

- Le dernier bulletin de l'année en cours (même si les résultats de la 3^e étape n'y figurent pas encore).
- Le plan d'intervention actif et à jour, si l'élève en avait un en 2025-2026, ainsi que les mesures utilisées. *Si vous ne disposez pas de cette information, veuillez communiquer avec l'école.*
- L'adresse courriel scolaire de l'élève (se terminant par [@cshc.qc.ca](#)).
- Le dernier relevé des apprentissages (requis uniquement pour le bloc C).

En cas de difficultés financières, la Fondation Louis-St-Laurent peut offrir une aide selon certains critères. Pour vérifier votre admissibilité et faire une demande, vous devez remplir et signer le formulaire disponible en [cliquant ici](#), puis le remettre au secrétariat de l'école.

Relevé des apprentissages (4^e et 5^e secondaire)

Les élèves peuvent consulter leur relevé des apprentissages sur le [portail ministériel](#). Il est important que l'élève (et non le parent) s'inscrive avant la fin de l'année scolaire, en utilisant son adresse courriel personnelle, et qu'il conserve son mot de passe. Vous recevrez un courriel sous peu à ce sujet.

À noter que nous ne pouvons pas aider un élève qui a oublié son mot de passe, puisque ce portail ne relève pas du CSSHC.

Questions pour le CSSHC

Pour toute question, difficulté ou pour signaler l'absence de votre jeune à une épreuve, veuillez nous écrire à : coursdete@csshc.gouv.qc.ca. Merci d'indiquer le **nom de votre jeune** ainsi que son **école d'appartenance**.

L'importance de votre rôle comme parent

Votre rôle est essentiel dans la réussite de votre jeune. Nous vous recommandons de vérifier dès maintenant son plan de fin d'année.

Si votre enfant suit des cours d'été, merci de vous assurer de sa **présence aux cours et aux épreuves ministérielles**, s'il y a lieu. Cet accompagnement contribue grandement à sa réussite.

Veuillez agréer, chers parents, nos salutations distinguées.



Tommy Poulin
Directeur
Polyvalente Louis-Saint-Laurent